

compte tenu de la complexité de ce type d'instrument financier, l'expertise nécessaire (comme l'ont habituellement les plus grandes institutions) pour fournir des services efficaces.

En 1993, l'encours nominal des produits dérivés négociés en bourse atteignait près de 7,84 billions de dollars US⁴. En 1992, dernière année pour laquelle il existe des données complètes, l'encours nominal des produits dérivés traités de gré à gré s'élevait à environ 5,3 billions de dollars US⁵. À la fin de 1993, par comparaison, la valeur des obligations, des billets et autres titres d'emprunt de tous les emprunteurs des secteurs public et privé, sur les marchés de valeurs mobilières nationaux et internationaux (à l'exclusion des produits dérivés) totalisait 19,3 billions de dollars⁶.

Pourquoi, alors, les produits dérivés suscitent-ils autant d'attention (surtout négative)? Cela tient surtout à la combinaison de la taille et de la croissance rapide du marché, à la possibilité d'exercer un effet de levier considérable par le recours à ces produits⁷, au fait que ces opérations (du moins de gré à gré) échappent généralement à la réglementation, et au fait qu'il est possible de rendre ces produits très complexes et que quelques intervenants seulement dominent le marché. Dans ce contexte, passons maintenant à une analyse des préoccupations liées à la volatilité et au risque systémique.

⁴ Voir Banque des règlements internationaux, *64th Annual Report*, Bâle (Suisse), juin 1994, p.112. L'encours nominal des produits dérivés n'est pas une évaluation exacte du risque de crédit. Le risque de crédit associé à un produit dérivé correspond à ce qu'il en coûterait pour remplacer le contrat advenant le non-paiement par l'une des parties. Le risque de crédit ne représente donc qu'une petite partie du montant nominal.

⁵ Voir Banque des règlements internationaux, *op. cit.*, p. 112.

⁶ Voir Banque des règlements internationaux, *op. cit.*, p. 111.

⁷ Un exemple simple fait ressortir l'effet de levier que peuvent avoir les produits dérivés. Un investisseur, au lieu d'acheter un actif, peut se procurer une option d'achat sur un actif dont il anticipe une hausse de prix. Le détenteur d'une option d'achat a la possibilité de se porter acquéreur d'un lot d'actifs à un prix déterminé, à la date de levée convenue ou avant celle-ci. Le prix de l'option représente une fraction de celui de l'actif sous-jacent, mais, si le prix de cet actif augmente, le détenteur peut réaliser des profits s'il détient réellement l'actif.